Référent Santé Sécurité au Travail

Formation professionnelle - courte | Sans niveaux spécifiques



Article L4644-1 du Code du travail - L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

TARIF

1400€ nets
Effectif min. de démarrage : Sous réserve d'inscrits suffisants

DURÉE ET RYTHME

5 jours

LIEUX

Inter-entreprise
Albi, Nîmes – Marguerittes

Intra-entreprise
Possibilité avec tous les Purple Campus d'Occitanie (sur devis)

MODALITÉS D'ACCÈS

7 jours au plus tard avant le début de la formation sous réserve d'acceptation de financement

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public cible

- Salarié désigné par l'employeur en tant que référent Santé Sécurité au Travail
- Toute personne chargée d'animer la politique Santé et Sécurité au travail définie par le chef d'entreprise : animateurs et responsables santé sécurité et risques professionnels, préventeurs, RH, ...

Pré-requis et niveau d'entrée

- Aucun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer son rôle d'acteur en santé et sécurité au travail dans l'entreprise
- Identifier les acteurs internes et externes de la politique de prévention
- Analyser les conditions de travail, déceler et évaluer les risques professionnels
- Participer à la mise en place ou à l'actualisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Déployer le plan d'action
- Mettre en œuvre les méthodes et procédés permettant de prévenir les risques professionnels et d'améliorer les conditions de travail

MODALITÉS VALIDATION & ÉVALUATIONS

Validation

- En début de formation : test de positionnement ou entretien de diagnostic

Evaluations

- En fin de formation : Evaluation des acquis de la formation, délivrance attestation de fin de formation et ou certificat de réalisation.
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

96,34%

des clients recommandent les formations en Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE) de Purple Campus

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

ÉQUIPES & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formateurs experts des domaines et qualifiés par Purple Campus dans le cadre de sa démarche Qualité

Pédagogie active et multimodale, analyse de cas concrets, mise en situation, travail personnalisé en entreprise...

Salles de formation équipées pour une pédagogie active – plateaux techniques, Environnement Numérique de Travail (ENT), logiciels métiers

CO-TRAITANCE

Non

ACCESSIBILITÉ

Toutes les formations dispensées par Purple Campus se déroulent dans des conditions qui répondent aux exigences règlementaires et légales pour l'accueil des personnes en situation de handicap.
Délais d'accès : durée d'instruction du dossier

PROGRAMME

Environnement de la Santé et Sécurité au Travail

- Statistiques
- Bases législatives et règlementaires des obligations Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (HSCT)
- Sources d'information et veille en SSCT
- Principes généraux de prévention / Distinction activité réelle – travail prescrit
- Notions d'accident de travail (AT), de trajet, de maladie professionnelle (MP)
- Conséquences pour l'entreprise de l'AT / MP : les cotisations AT

Organisation de la santé et sécurité au sein de l'entreprise

- Caractéristiques des branches professionnelles et entreprises des participants
- Acteurs internes et externes, rôle et lien avec le Référent Santé Sécurité au Travail

Analyse à postériori du risque

- Distinguer dangers, dommages et risques professionnels
- Analyse des AT : technique de l'arbre des causes
- Vérification des éléments sur le terrain et déduction des actions correctives et préventives

Analyse à priori du risque et des Conditions de Travail

- Composantes d'une situation de travail et analyse d'un poste de travail
- Identification des comportements à risque, évaluation des situations dangereuses et des risques professionnels encourus
- Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) : cartographie des risques, indicateurs, plan d'action, mise à jour du DUERP
- Accompagnement de la mise en œuvre du PAPRIPAC
- Prévention de la pénibilité
- Information et formations à la sécurité, accueil des nouveaux arrivants
- Dispositions applicables aux lieux de travail, équipements de travail...

Cadre juridique et règlementaire de la prévention

- Responsabilités en matière de sécurité et obligations du travailleur et de l'employeur
- Responsabilités civiles et pénales, notion de faute inexcusable
- Responsabilité du chef d'entreprise

Rôle et missions du salarié compétent

- Cadre réglementaire, positionnement dans l'entreprise, prérogatives

Organisation des action et efficacité du dialogue

Gestion des entreprises extérieures et de la coactivité

Date de mise à jour : 10/09/2026